



Le quatre avril deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil municipal de PASSA, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Patrick BELLEGARDE,

Présents : Monsieur BELLEGARDE Patrick, Monsieur CULEBRAS Manuel, Madame BONET Nathalie, Madame VERGNOLE Nathalie, Monsieur FRANÇOIS Patrick, Monsieur ROMEU Sébastien, Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane

Absents représentés : Monsieur CONTRERAS Michel représenté par Monsieur FRANÇOIS Patrick, Monsieur DAVIOT Thierry représenté par Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane, Madame DOFFEMONT Léonore représentée par Monsieur ROMEU Sébastien

Absent(s) excusé(s) : Madame DAVESA Céline, Madame CEILLES Aurore  
Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane a été élu secrétaire de séance.

**Date de convocation :**

**22/03/2024**

**Date d'affichage :**

**22/03/2024**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 12

Présents : 7

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de la manifestation de jazz qui se déroulera comme chaque année sur la commune.

Afin de pouvoir mener à bien ce projet, il propose de demander une subvention au Conseil Régional.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de demande une participation au Conseil Régional d'un montant maximum pour la mise en œuvre du festival de Jazz.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits,  
Pour copie conforme,

**Objet:**

**DEMANDE DE  
SUBVENTION RÉGION -  
JazzApassa 2024**

**Numéro:**

**DE\_2024\_022**



Le Maire,

Patrick BELLEGARDE

Date de transmission de l'acte: 05/04/2024

Date de reception de l'AR: 05/04/2024

066-216601344-DE\_2024\_022-DE

A G E D I